

PECC: résultats attendus dans le cadre de la subvention

version au 05.01.2023

Thème	N°	Titre de l'action	Résultats attendus dans le cadre de la subvention	Mandat spécifique	Soutien financier cantonal	Remarques	
Transversal	Organisation interne	1	Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	Réaliser l'action suivante: - Créer la commission / proposer sa création (règlement) au Conseil communal / général	non	non	
		2	Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	Réaliser l'action suivante: - Proposer la création d'un fonds (règlement) au Conseil communal / général ou proposer un renforcement d'un fonds existant (modification du règlement)	non	non	
	Information et Formation	3	Former les élu-e-s et le personnel communal	Réaliser les actions suivantes: - Suivre le cours de base (au minimum une personne formée) - Suivre les modules spécifiques (au minimum une personne formée pour chaque fiche obligatoire)	non	non	
		4	Favoriser l' engagement et la participation de la population	Réaliser les actions suivantes: - Réaliser une action impliquant la population durant la phase d'élaboration du PECC - Réaliser au moins une action annuelle impliquant la population, en lien avec les actions retenues	éventuel	non	Fiche obligatoire
	Durabilité	5	Acheter de manière sobre en carbone	Réaliser les actions suivantes: - Réaliser un état des lieux sommaire des achats courants et plus importants planifiés - Fixer les principes de base, les objectifs et les critères d'achat principaux - Prioriser et réaliser au moins deux nouvelles actions proposées par la fiche - Communiquer la démarche à vos habitant-e-s	non	non	
		6	Réduire, réutiliser et recycler les déchets	Réaliser les actions suivantes: - Réaliser au moins trois nouvelles actions proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté) - Communiquer la démarche à vos habitant-e-s	non	non	
		7	Organiser et accueillir des manifestations responsables	Réaliser au moins trois des actions suivantes : - Organiser au moins une manifestation communale en utilisant l'outil KITmanif - Promouvoir l'utilisation de KITmanif auprès des sociétés locales - Modifier des conditions de subvention des manifestations soutenues par la Commune - Elaborer une charte de durabilité	non	non	
		8	Rénover et construire de manière durable les bâtiments publics	- Intégrer des critères de durabilité dans les cahiers des charges des appels d'offre pour tous les projets de rénovation et construction, en s'inspirant des ecoDevis (ECOBAU) - Utiliser Sméo pour tous les projets majeurs de construction	oui	non	
		9	Promouvoir une alimentation locale et durable	Réaliser au moins trois nouvelles actions couvrant les trois axes suivants: - Promotion des circuits-courts - Restauration collective durable - Sensibilisation des plus jeunes	éventuel	non	

Energie et Mobilité	Police des construction	10	Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privés	Réaliser les actions suivantes: - Définir la procédure de contrôle de la conformité énergétique dans le cadre de l'octroi du permis de construire et d'habiter/utiliser, en choisissant la solution la plus appropriée parmi les trois options proposées par la fiche - Contrôler les dossiers énergie et une partie des chantiers de la commune - Participer à la formation « Assurer conformité et efficacité énergétiques des bâtiments privés » (employé-e communal-e ou mandataire) Ou/et Définir au moins une mesure d'encouragement pour favoriser l'assainissement des bâtiments privés, l'exemplarité des constructions nouvelles ou le recours aux énergies renouvelables	éventuel	non	Proposition d'indicateurs: - % des dossiers de permis construire contrôlés (100% des dossiers selon la loi) - % des chantiers en cours contrôlés /an
	Infrastructures et Bâtiments communaux	11	Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments	Réaliser les actions suivantes : - Mettre en place un suivi énergétique pour au moins 50% des bâtiments communaux chauffés - Réaliser l'analyse énergétique CECB+ d'au moins 30% des bâtiments communaux construits avant 2000 - Etablir un plan d'assainissement des bâtiments communaux et y prévoir les budgets nécessaires	oui	oui	
		12	Réduire la consommation de l' éclairage public	Réaliser les actions suivantes: - Prioriser et réaliser au moins une nouvelle action proposée par la fiche	éventuel	oui	Proposition d'indicateurs: - % des luminaires supprimés / avec extinction pendant certaines heures de nuit / avec réduction de l'intensité lumineuse/ avec LED - Consommation d'électricité pour l'éclairage public - Consommation moyenne d'électricité pour l'éclairage par point d'éclairage

	Approvisionnement énergétique	13	Planifier l' approvisionnement en énergie du territoire communal	Réaliser l'action suivante: - Mandater un bureau spécialisé pour la réalisation de l'étude - Adresser au Canton une demande de subvention avant la signature du mandat - Réaliser l'étude et la faire valider par la Municipalité	oui	oui	Fiche obligatoire
		14	Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable	Réaliser les actions suivantes : - Réaliser une étude de faisabilité (en faisant au préalable une demande de subvention) - Réaliser un appel à projets (marchés publics) - Informer la population du projet	oui	oui	Proposition d'indicateurs: - Nombre de bâtiments raccordés au réseau - Energie distribuée par année
		15	Développer la production d'électricité photovoltaïque	Réaliser les actions suivantes : - Analyser le potentiel solaire de la commune en consultant le cadastre du potentiel solaire - Choisir au moins une nouvelle action parmi les trois proposées par la fiche: appel d'offre groupé pour propriétaires privés; équipement des bâtiments communaux; subvention communale - Mettre en oeuvre la ou les actions retenues (à confirmer selon ampleur et difficultés)	éventuel	non	Proposition d'indicateurs: - m2 ou kWc de panneaux solaires installés sur le territoire communal
	Mobilité	16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos	Réaliser les actions suivantes : - Etablir un diagnostic sommaire des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable - Réaliser au moins trois actions (une par an) parmi celles proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté)	éventuel	oui	

Adaptation aux changements climatiques	Milieux et ressources naturelles	17	Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques	Réaliser au moins trois des actions suivantes : - Former au moins une personne à la protection du patrimoine arboré ou à la gestion des espaces verts (par exemple cours CEP) - Planter dans l'espace bâti au minimum 10 arbres d'essence majeure en pleine terre (en sus des plantations compensatoires et arbres fruitiers) - Transformer au moins une surface minérale ou un massif de plantes horticoles en surface verte pérenne - Ajouter au moins une disposition pour promouvoir la biodiversité et conserver un quota minimal de surfaces vertes dans les règlements de construction (exemples: https://vert-e-s-vd.ch/wp-content/uploads/sites/2/2021/07/Biodiversite-guide_DEF.pdf)	éventuel	oui	Fiche obligatoire
		18	Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Réaliser au moins trois des actions suivantes : - Former au moins une personne à la gestion des organismes exotiques envahissants (par exemple cours CEP) et désigner une personne responsable au sein de la commune - Mettre en place des actions de lutte contre les organismes exotiques envahissants sur les surfaces propriétés communales et saisir les néophytes sur Infoflora - Adhérer à la charte des talus de route - Conduire une action de communication auprès de la population	éventuel	non	
		19	Gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques	Réaliser les actions suivantes : <i>En fonction de la situation de la commune:</i> - Débuter, poursuivre ou finaliser la définition et la transcription des Espaces réservés aux eaux (ERE) dans les plans d'aménagements communaux <i>Au choix:</i> - Aménagement des cours d'eau: Identifier les tronçons prioritaires à aménager et réaliser les études de faisabilité pour les tronçons prioritaires - Gestion des cours d'eau: définir un plan de gestion des cours d'eau	oui	oui	
	Dangers naturels	20	Prévenir et gérer les dangers naturels	Réaliser les actions suivantes : <u>Prévention</u> <i>En fonction de la situation de la commune:</i> - Débuter, poursuivre ou finaliser la mise à jour du plan d'affectation communal, sur la base des cartes de dangers mises à disposition par le Canton - Compléter l'analyse de risques et des déficits de protection, sur la base de l'analyse de première intention mise à disposition par le Canton (contacter l'UDN pour obtenir les informations nécessaires) - Planifier ou réaliser les ouvrages de protection (selon besoin) <u>Intervention</u> - Former au moins 2 personnes à la gestion de crise - Réaliser le(s) plan(s) d'intervention pertinent(s) au vu de la situation dans la commune (contacter le SSCM pour obtenir les informations nécessaires) <u>Communication</u> - Réaliser au minimum une action de sensibilisation de la population	oui	oui	
Santé	21	Protéger la santé des habitants des atteintes dues à la canicule	Réaliser les 4 actions suivantes : - Elaborer/actualiser le plan canicule communal - Elaborer/actualiser avant chaque été la liste de la population à risque - Elaborer/actualiser un concept de visiteurs communautaires - Réaliser au moins 1 action de prévention/sensibilisation	non	non		